

# CONTRE LA LIQUIDATION DU LYCÉE PRO !

## Retrait du projet Macron et de la double tutelle

### Grève et manif mardi 18 octobre 2022 Rdv DSDEN de Rennes à 11h

Si l'on pouvait se réjouir de la nomination, cet été, de Madame Carole Grandjean comme ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnelle, c'était faire abstraction du fait que celle-ci était placée sous la **double tutelle du ministre de l'Éducation nationale et du ministre du travail**, véritable déclaration de guerre contre les LP et le statut de fonctionnaire de ses personnels.

M. Macron, toujours dans son rôle de bras droit du patronat et de fossoyeur du Service Public, a enchaîné sur une contre-réforme à laquelle « il tient beaucoup » en lien avec sa « bataille du plein-emploi » : celle du Lycée Professionnel.

Lors de sa visite aux sables-d'Olonne le **13 septembre** au lycée professionnel Eric Tabarly, ce dernier a fait des annonces sur ce que devait être cette contre-réforme en s'appuyant sur **un constat sciemment erroné et à charge contre les LP** : ceux-ci seraient trop éloignés du monde professionnel, il faudrait calquer l'enseignement professionnel sur le modèle de l'apprentissage, plus formateur et plus en adéquation avec le monde du travail !

Pour mieux nourrir sa propagande, M. Macron fait volontairement abstraction de la réalité en comparant LP aux centres d'apprentis, mais les chiffres sont têtus et donnent raison aux LP :

- les taux de réussite aux examens (67% pour les LP / 41% pour les centres d'appr.)
- les pourcentages de poursuite d'étude (46% pour les LP / 9% pour les centres d'appr.)
- les taux de décrochage (13% pour les LP / 40% pour les centres d'appr.)

(source : Rapport annuel de performance annexé au projet de loi de finances rectificative 2022 et DEPP 2022)

Il oublie aussi de préciser que **les LP accueillent tous les élèves sans distinction** (ce qui n'est pas le cas pour l'apprentissage) et que ceux-ci sont majoritairement issus de milieux défavorisés. Mais plus la ficelle est grosse ...

Sa proposition phare d'augmenter le temps de stage en entreprise (PFMP) de 50% sur les 3 ans du cycle, si elle devait être appliquée, serait catastrophique pour les LP, les élèves et les personnels. Elle signerait la mort lente de l'enseignement professionnel public pour revenir à l'apprentissage par les patrons, pour les patrons !



Colin

ITINÉRAIRE DE DÉLESTAGE

Syndicat national  
Force Ouvrière des Lycées et Collèges  
d'Ille-et-Vilaine

## 50% de PFMP en plus... Quelles conséquences ?

- moins d'enseignement professionnel et moins d'enseignement général pour nos élèves ;
- des PFMP qui déborderaient sur les vacances scolaires de ces derniers, alors que ce sont pour beaucoup des périodes durant lesquelles ils travaillent en entreprise ;
- des suppressions de poste massives et des reconversions pour toute une série de professeurs de LP devenus « surnuméraires »...
- l'annualisation de nos services !

Mais M. Macron a tout prévu en changeant en juin dernier par décret le statut des PLP qui sont dorénavant jugés assez « bons » pour enseigner en collège et en lycée (Décret n° 2022-909 du 20 juin 2022).

Et par effet de dominos cela aura forcément une incidence sur les collègues de collèges et de Lycées G/T dans leur affectation et leur mouvement...

Pour un élève en 3 ans de scolarité :	Enseignement général	Enseignement professionnel
en 1951 (CAP : cycle de 3 ans)	2 280 heures	3 080 heures
en 2022 (bac pro 3 ans)	1 260 heures	1 260 heures
<b>Perte sèche</b>	<b>1 020 heures</b>	<b>1 820 heures</b>

De contre-réformes en contre-réformes, le patronat, grâce à tous les gouvernements qui ont précédé, reconquiert progressivement une hégémonie sur la formation professionnelle dont il avait été privé à la libération..

Avec le **bac-pro 3 ans en 2009** et la **réforme Darcos**, les élèves de LP avaient déjà perdu une année d'étude.

Lors de la **réforme Blanquer** de 2019, ils ont de nouveau perdu entre 3h et 4h hebdomadaires.

Cette dernière réforme introduisait, entre autres, les **campus des métiers** (échappant de fait à l'Éducation nationale pour se retrouver sous la tutelle des patrons), mais aussi l'**AP**, la **Co-intervention** et, cerise sur le gâteau, le **Chef-d'œuvre**, au détriment des heures d'enseignement professionnel et de matières générales, enseignements nécessaires à la réussite dans les études supérieures.

Lors de son 1er quinquennat, ce gouvernement a tout fait pour développer l'apprentissage, y compris dans nos LP, qui accueillent dorénavant un public hybride, ce qui déstabilise les classes et les enseignements.



### L'apprentissage : Saint Graal du Gouvernement ?

En 2021 :

✓ 11 mds d'euros d'aide versés par l'Etat aux entreprises (pour des apprentis qui ne leur coûtent rien)

VS

✓ 4,6 mds d'euros versés aux LP publics.

## Formations et diplômes des LP soumis aux besoins des entreprises locales

Ainsi, un élève de PLP n'aurait dorénavant d'autre choix (arbitraire) que de suivre une formation qui soit en rapport avec les besoins économiques de son bassin, ce qui constitue un véritable enfermement géographique ! Un élève voulant intégrer un LP n'aurait pas d'autres offres de formation que celles en lien avec les besoins économiques de sa région.

M. Macron, voici, pour vous, l'avenir d'un élève de LP : un élève qui n'aurait plus le choix d'une formation qui lui plaît (déjà que l'on se plaint du manque d'ouverture de sections pour éviter « la voie de garage » ...), un élève qui serait bon à faire des monotâches pour servir l'entreprise, un élève à qui il manquerait les bases de l'enseignement général.

**C'est ça, la contre-réforme du LP façon Macron.**

**Va-t-on revenir à un enseignement professionnel à la « grand-papa » ?**

**Des certifications locales au gré des besoins locaux des entreprises ?**

Chaque jeune, quel que soit le lieu géographique de son lycée professionnel, doit pouvoir trouver la formation de son choix. Nous refusons l'emprise du monde économique sur la formation professionnelle au détriment de l'éducation.

Face à une situation où les salariés ne souhaitent plus accepter des salaires de misère et des conditions de travail déplorables, le patronat peine à recruter.

**Avec l'aide de l'Etat, il compte bien utiliser le réservoir des quelques 650 000 élèves des LP pour les verser dans l'apprentissage.**

Cette vision utilitariste et réactionnaire du patronat se heurte à la vision émancipatrice qui fonde le LP.

On ne forme pas nos élèves pour les soumettre aux besoins du patronat.

**On forme nos élèves pour viser à « l'élévation », l'émancipation de l'individu.**

On lui enseigne un savoir technique qui lui confère une qualification validée par un diplôme national reconnu, mais aussi un enseignement « humaniste » pour lui permettre de comprendre le fonctionnement d'une société, et accessoirement lui permettre de participer à son changement, ce que d'aucuns appellent le « progrès social »...



Alors que les personnels de LP réclament depuis des années le retour à un Bac-Pro en 4 ans, l'arrêt des contre-réformes destructrices, le retour à des diplômes nationaux, M. Macron, patron de la « Start up Nation » France, qui se préoccupe peu de nos revendications, veut sceller la mort des Lycées Professionnels !

**Nous ne le laisserons pas faire !**

## Personnels en collèges et lycées G/T

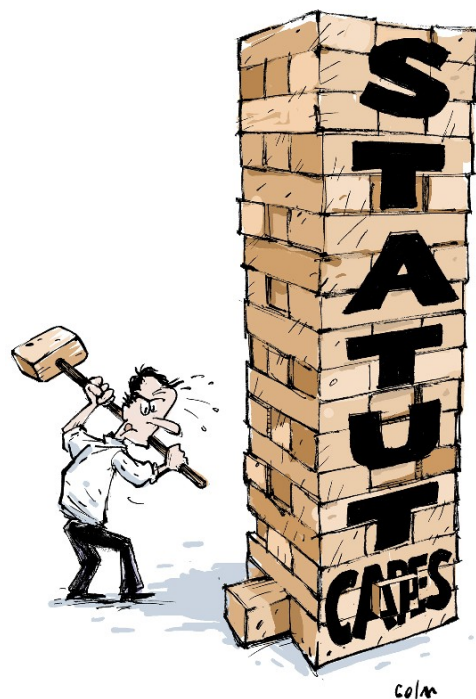
Avec les personnels de LP :

Toutes et tous concernés !

Avec cette réforme :

- les « comités locaux école-entreprise » seront activés ;
- dès la 5<sup>ème</sup> : une demi-journée hebdomadaire sera imposée pour découvrir les métiers et les entreprises (dispositif « Avenir »)...

Sans oublier : l'attaque portée au statut des profs PLP préfigure ce qui attend l'ensemble des personnels du second degré. Réagissons !



Le SNFOLC 35 continue d'exiger l'arrêt des contre-réformes Blanquer, et se prononce pour le retour à un Bac-Pro en 4 ans, ainsi qu'au retour des diplômes nationaux.

Le SNFOLC 35 appelle tous les collègues à se réunir et à exprimer clairement leur volonté de voir ce projet retiré et, avec, la double tutelle.

Le SNFOLC 35 appelle à la grève les personnels des LP, des LGT et des collèges le mardi 18 octobre 2022, appel national unitaire.

Si le gouvernement refuse d'entendre les revendications des personnels, la perspective de la grève jusqu'à satisfaction devra être débattue.

**GREVE ET MANIFESTATION À RENNES**

**MARDI 18 OCTOBRE 2022, RDV 11 h devant la DSDEN**

**Toutes et tous ensemble pour exiger le retrait du projet MACRON**

**FNEC FP**

**FO** **ELECTIONS 2022**  
**PROFESSIONNELLES**  
du 1<sup>er</sup> au 8 décembre

**JE VOTE FO!**